

N. 42
Loubersac, Jean-Pierre

garçon



Cégitime

^{gim-pistes}
L'an mil huit cent soixante-un et le six septembre
à sept heures du matin, par devant nous Louis Boudet, mari officier
de l'état civil de la Commune de Montmiral, soussigné est comparu
Jean Pierre Loubersac propriétaire cultivateur âgé de trente-sept ans,
demeurant au roc commun de Montmiral, lequel nous a présenté
un enfant du sexe masculin, né audit lieu du roc, hier à six
heures du soir, de lui déclarant et de Marie Virginie Dumas
son épouse sans profession âgée de trente-trois ans, demeurant avec
lui, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jean
Pierre: présents et témoins M. Joseph Bessé maréchal de logis
de gendarmerie âgé de cinquante-deux ans, et Louis Cousinier
commisnaire de police âgé de trente-six ans, demeurant tous deux
à Montmiral, non parents du comparant, par lui amenés
qui ont ainsi que le père signé avec nous, le faisant acte après
lecture, de ce requis.

L. Cousinier

[Signature]

[Signature]

Loubersac

N. 41

Heiramonnd anne

Virginie

fille Cégitime

L'an mil huit cent soixante-un et le vingt-un
août à huit heures du matin, par devant nous Louis Boudet
mari officier de l'état civil de la Commune de Montmiral
soussigné est comparu Jean Heiramonnd métayer âgé de trente
deux ans, demeurant à Estarivalle commune de Montmiral, lequel
nous a présenté un enfant du sexe féminin né au lieu de
Estarivalle, hier soir à neuf heures, de lui déclarant et de
Rosalie Germal son épouse sans profession âgée de trente
deux ans, demeurant avec lui, et auquel il a déclaré vouloir donner
les prénoms de Anne Virginie: présents et témoins fiancés
Montayut Lemonadier âgé de cinquante-quatre ans, et Eli Bédal épicié
âgé de vingt-trois ans, habitants de Montmiral non parents du comparant
et par lui amenés, lesquels ont signé avec nous le faisant acte après
lecture, de ce requis: le père requis aussi de signer a déclaré ne savoir.

Montayut

[Signature]

[Signature]

N. 43

Fontanilles

Marie Emilie

fille Cégitime

L'an mil huit cent soixante-un et le deux
septembre, à deux heures du soir par devant nous Louis Boudet
mari officier de l'état civil de la Commune de Montmiral, soussigné
est comparu Jean Pierre Fontanilles métayer âgé de vingt-huit ans,
demeurant au Penech commun de Montmiral, lequel nous a présenté
un enfant du sexe féminin né audit lieu du Penech ce jourd'hui
à cinq heures du matin, de lui déclarant et de Marie Rossette
Andrieu son épouse sans profession âgée de dix-neuf ans, demeurant
avec lui, et auquel il nous a déclaré vouloir donner les prénoms
de Marie Emilie: présents et témoins Louis Rodier fâcheron âgé de
trente ans, ans et Camille Gardes débitant de tabac âgé de trente-quatre
ans demeurant tous deux à Montmiral non parents du comparant
par lui amenés lesquels ont signé avec nous le faisant acte après lecture
de ce requis, le père requis aussi de signer a déclaré ne savoir.

Gardes

Rodier

[Signature]